



Biennale de Montréal: une oeuvre retirée



Projetée sur le mur situé près de la station de métro Saint-Laurent dans le cadre de la Biennale de Montréal, l'oeuvre *Murs aveugles*, d'Isabelle Hayeur, a dû être retirée après que la propriétaire de l'édifice concerné eut porté plainte.

Constituée de graffitis, de slogans, de symboles et de citations qui se succédaient et se chevauchaient, l'oeuvre, inaugurée le 8 octobre dernier, s'inspirait du mouvement de contestation pacifique Occupy.

Isabelle Hayeur y traitait de thèmes comme l'embourgeoisement, les inégalités sociales, l'austérité, la convergence des médias et l'environnement. L'oeuvre avait été commandée par la Biennale de Montréal en partenariat avec le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS).

«Cette oeuvre appelait à la solidarité tout en rappelant que ceux et celles qui se battent contre les injustices sont essentiels à une société saine, écrit l'artiste dans un communiqué émis hier. Lorsque que toute voix dissidente, même juste un peu provocante, est écartée rapidement sous prétexte qu'elle ne respecte pas la sensibilité d'autrui, il est légitime de se demander si on lui réserve réellement une place ou si on fait seulement semblant...»

Selon nos informations, ce n'est pas le contenu politique et social qui serait à l'origine de la plainte de la propriétaire, mais des raisons culturelles. Il demeure qu'Isabelle Hayeur sort très amère de cette aventure et conclut que si «l'art véritable dérange, bouleverse, émeut [...], il n'est pas là pour rassurer, égayer ou endormir».

L'oeuvre devait être diffusée jusqu'au 23 novembre. Comme elle avait été conçue pour ce mur, il n'a pas été possible de la déplacer.

La Biennale et le PQDS invitent toutefois les personnes intéressées à visionner la documentation de l'oeuvre sur le lien suivant: bnlmtl2014.org/artistes/isabelle-hayeur